



UN BUDGET ÉQUILIBRÉ pour préparer l'avenir

Malgré des contraintes financières structurelles et conjoncturelles, la municipalité de Sainte Foy poursuit sa politique de services publics responsables et de respect de l'environnement. Son ambition : préparer l'avenir à moyens constants. Une recette qui conjugue maîtrise des coûts, refus d'augmenter les impôts locaux et très faible endettement.

Le vote du budget marque chaque année un temps fort de la vie municipale. Il traduit une politique, des choix, une volonté de progresser et montre ce que fait la Ville pour les habitants. Le Maire Michel Chapas résume d'une image son importance : « *Le budget, c'est l'action municipale en chiffres. Mais ce n'est qu'une séquence au sein d'un plan d'actions pluriannuel, un arrêt sur image dans une histoire qui se déroule sur tout le mandat municipal de 6 ans. On ne regarde pas un film à travers une seule scène, c'est bien le scénario tout entier qui importe !* » De fait, la « séquence » 2011 mérite qu'on s'y arrête un instant... Le budget 2011, présenté et voté au conseil municipal du 3 février dernier, repose sur quatre priorités :

■ **Préparer l'avenir**, aussi bien le court terme, avec la conception de deux grands programmes d'équipements (le complexe socioculturel et administratif Deshay-Neyrard et la nouvelle piscine), que le plus long terme, avec

l'élaboration de l'Agenda 21, plan d'actions devant inscrire le développement durable au cœur des politiques communales et de la vie fidésienne.

■ **Améliorer le cadre de vie**, par la valorisation de la ceinture verte, la création d'aires de jeux d'enfants, la lutte contre les tags et le soutien apporté au Sagyrc* pour la mise en œuvre des aménagements de l'Yzeron.

■ **Renforcer les services à la population**, avec l'extension des capacités d'accueil des crèches et du centre de loisirs Kangourou Club, la rénovation de la crèche le Berceau du Vallon, la livraison d'un nouveau local pour l'OFTA* et le renforcement de la police municipale de proximité.

■ **Consolider le dynamisme de la vie locale** par l'amélioration des équipements culturels et sportifs, le soutien du tissu associatif et des événements fidésiens ainsi qu'une refonte progressive des outils de communication assurant une information vivante et transparente des citoyens. ■



■ Yzeron, qui fait l'objet de toute l'attention du Sagyrç*.

ÉCLAIRAGE

AURÉLIEN DECUQ

Directeur financier de la Ville

Sur fond de crise économique et de crise des finances publiques, de très nombreuses collectivités, pour



équilibrer leur budget, ont été contraintes, d'une part, d'augmenter la pression fiscale et de recourir à l'endettement et, d'autre part, de revoir à la baisse

tant leur programme d'investissements que le volume des dépenses affectées aux services publics. Les objectifs de réduction du déficit public et de relance de l'économie ont en effet conduit l'État à geler ses dotations et à réformer l'impôt économique, limitant ainsi la croissance des ressources des collectivités locales. C'est dans ce contexte que l'on peut pleinement mesurer la solidité des finances de notre commune et sa capacité à soutenir durablement notre action en faveur des Fidésiens et du territoire. Le budget primitif 2011 ne marque ainsi aucune rupture dans les moyens consacrés aux interventions en matière sociale, économique, culturelle, sportive et scolaire. Il permet au contraire de répondre à la hausse des besoins et d'accompagner les habitants dans une période difficile.

// quelques chiffres clés //

24,2 millions : un budget toujours largement équilibré ■ **0 %** d'augmentation des impôts locaux : un engagement tenu depuis **14** ans ■ Une dette publique de **1,1 M€**, soit **48 €** par habitant : un niveau **dix fois** inférieur à l'endettement moyen des communes de même strate ■ **1,1** million de subventions accordées : un soutien fiable et pérenne aux associations qui a augmenté d'un tiers en **10** ans

entretien avec

François Lamy

Conseiller municipal délégué aux Finances



>>> Mosaïque - Quelle est la spécificité de Sainte Foy en matière de finances publiques ?

La faible capacité foncière d'accueil d'entreprises génère un déficit patent de taxe professionnelle, illustré par le reversement chaque année d'une « compensation » au Grand Lyon. Il s'ensuit que les ressources fiscales nettes de la collectivité, et par là même le volume global de ses recettes, sont inférieures de 40 % à la moyenne nationale.

>>> Cette situation amène-t-elle à renoncer à toute ambition pour notre commune ?

Bien sûr que non ! Année après année, le budget élaboré par la Ville définit les moyens nécessaires au financement de nouveaux services à la population, du renforcement de la qualité de notre cadre de vie naturel et urbain, et de la rénovation de nombreux équipements scolaires, culturels, sportifs...

Construit dans une vision prospective pluriannuelle, le budget a également pour ambition de permettre la réalisation ces prochaines années des projets de grands équipements (pôle Deshay-Neyrard et

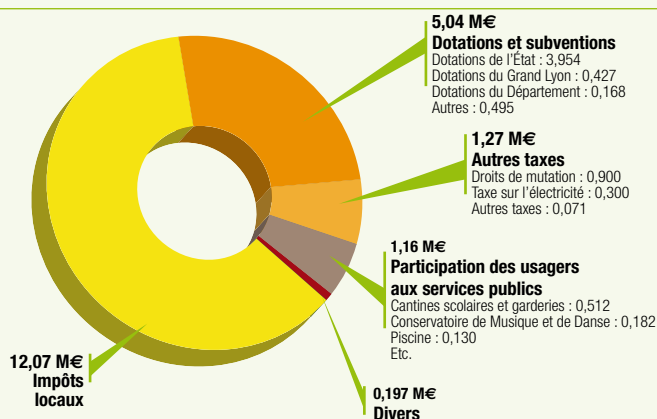
nouvelle piscine pour 16 M€), des travaux d'amélioration des performances énergétiques des bâtiments communaux et de leur accessibilité.

>>> Quelle stratégie financière répond à ces ambitions ?

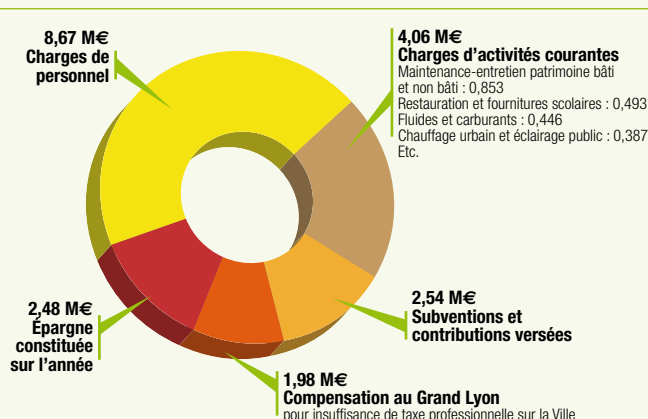
La clef du dynamisme des finances publiques est la maîtrise des dépenses courantes de fonctionnement, afin de dégager un excédent de fonctionnement permettant de nourrir un autofinancement conséquent des investissements. Cet objectif est atteint grâce à l'amélioration permanente de l'efficacité des services municipaux et d'une politique d'achat public responsable. Cette stratégie a ainsi permis à notre commune de se désendetter fortement, et donc de disposer d'une capacité de réendettement raisonnable pour concourir, au côté de la part d'autofinancement, à la réalisation ces prochaines années des grands projets d'investissement. Elle a aussi permis, pour la 14^e année consécutive, de ne pas solliciter davantage les contribuables fidésiens en stabilisant les taux de la fiscalité locale.

Répartition des recettes et dépenses en fonctionnement et en investissement

Source : Budget primitif 2011 en millions d'euros

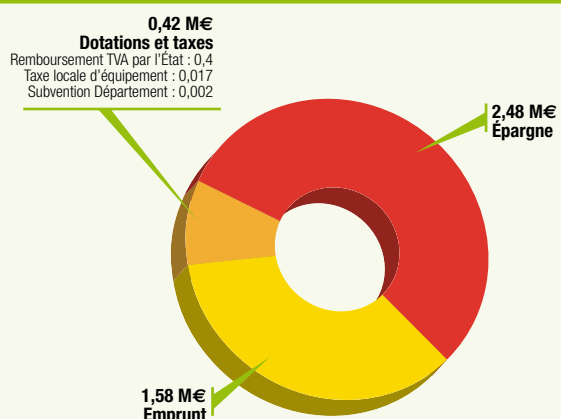


Recettes de fonctionnement : 19,73 M€

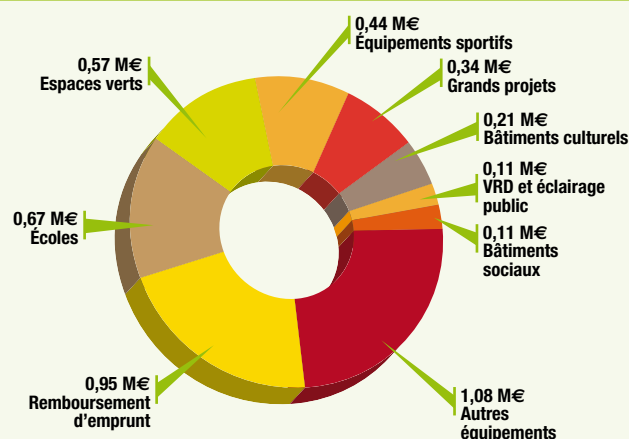


Dépenses de fonctionnement : 19,73 M€

Recettes d'investissement : 4,48 M€



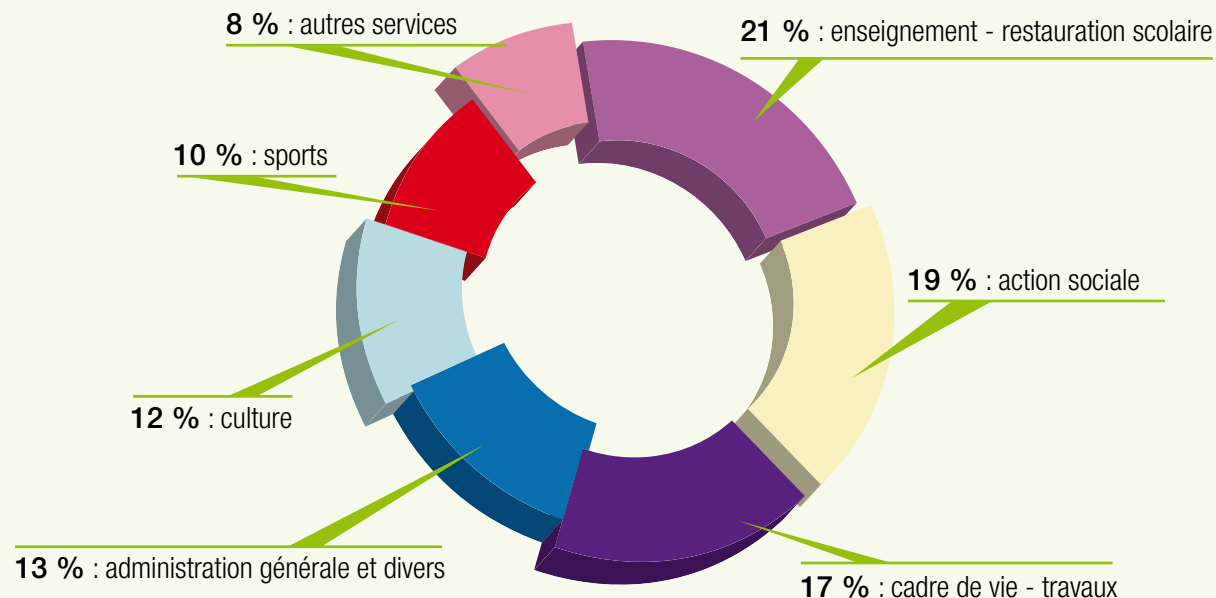
Dépenses d'investissement : 4,48 M€



TOTAL BUDGET 2011 : 24,21 M€

Répartition des dépenses par habitant et par domaine d'action : 681 euros par habitant

Source : Compte administratif 2010 de la Ville et du CCAS - dépenses de gestion



UN BUDGET ÉQUILIBRÉ POUR PRÉPARER L'AVENIR



■ Les grandes actions inscrites sur 2011 ■

LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D'ÉQUIPEMENTS

Avec le pôle d'équipements socioculturel et administratif Deshay-Neyrard et la future piscine, deux opérations majeures sont d'ores et déjà lancées. Si seul le montant des études est inscrit dans les comptes 2011 (à hauteur de 336 000 euros), plus de 16 millions d'euros au total sont engagés pour leur réalisation d'ici à 2014 (6,2 millions pour le premier, 10 millions pour la seconde).

LES EXIGENCES ENVIRONNEMENTALES



2011 marque la deuxième année d'**élaboration de l'Agenda 21**, représentant l'ensemble des mesures à vocation environnementale, économique et sociale – les 3 volets de la démarche – que la collectivité s'engage à prendre pour le futur. 150 000 euros sont consacrés sur deux ans à cet ambitieux projet. Financé pour moitié par les subventions européennes venues du Feder*, ce budget couvre des frais de personnel, de formation et de communication ainsi que l'accompagnement par Rhônalpennergie et du bureau d'études Inddigo. Dossier environnemental s'il en est, l'**aménagement du cours d'eau de l'Yzeron** pèse depuis 2002 assez lourdement dans les dépenses de fonctionnement de la Ville. Avec, cette année, un versement de 207 000 euros, Sainte Foy est avec Oullins le plus grand financeur de l'opération confiée au Sagyrc*, lequel comprend une vingtaine de contributeurs.

UN CADRE DE VIE TOUJOURS VALORISÉ

Les travaux sur les espaces verts et sur l'éclairage public constituent à eux seuls 20 % des dépenses d'équipement (651 000 euros). Les efforts portent particulièrement cette année sur l'aménagement de la **prairie Beausite**, rue Sainte Barbe, avec la création d'un 3^e jardin familial, pour un budget de 320 000 euros financés à 40 % par le Grand

Lyon (voir article en page 12). Sont également programmées l'installation d'une **nouvelle aire de jeux** d'enfants à la Gravière pour 76 000 euros environ (après les aires de La Plaine et du Pré du Vallon), l'opération de **lutte contre la pollution visuelle des tags** à hauteur de 30 000 euros et la poursuite de l'aménagement des sentiers visant à mettre en valeur la ceinture verte. Par ailleurs, afin de répondre à l'obligation légale d'accessibilité des équipements publics d'ici à 2015, la Ville a commandé un diagnostic précis et détaillé (40 000 euros).

LA VIE SCOLAIRE, UNE PRIORITÉ

Qu'il s'agisse du budget de fonctionnement comme de celui des investissements, la part des fonds publics consacrés aux écoles représente le cinquième des sommes dépensées : 3,3 millions d'euros pour les frais de personnel et la restauration scolaire, 670 000 euros pour l'entretien des bâtiments et l'installation informatique (création d'une classe mobile avec des ordinateurs portables). C'est le premier budget de la commune.

LA VIE CULTURELLE ET SPORTIVE DYNAMISÉE

206 000 euros sont mobilisés cette année pour des travaux de rénovation des bâtiments abritant notamment la Bibliothèque, le Conservatoire de Musique et de Danse. 439 000 euros sont aussi prévus pour les équipements sportifs, avec notamment la mise aux normes de l'éclairage du gymnase Barlet et l'aménagement du site de pétanque du parc Bourrat. La Ville **soutient aussi les associations locales**. Parmi les gros postes budgétaires, 153 000 euros sont dédiés à la MJC, 46 000 euros à l'OMS, 30 000 euros au cinéma ainsi qu'au CCCF*. Citons encore le soutien au club de l'OSFB*, dont la montée récente en Nationale 2, a valu une enveloppe revue



substantiellement à la hausse (30 000 euros).

DES SERVICES POUR TOUS LES ÂGES DE LA VIE

Renforcer les moyens mis en œuvre pour faire garder ou occuper les enfants est notre priorité : création de nouveaux lieux d'accueil (ouverture du jardin d'enfants les Coccinelles et du second foyer pour adolescents du SAJ* à La Gravière), une plus grande capacité d'accueil des crèches (une dizaine de places supplémentaires en tout) et du centre de loisirs Kangourou Club (passée de 36 à 48 places) sans oublier l'entretien des équipements, avec la **rénovation de la crèche le Berceau du Vallon** à hauteur de 107 000 euros. L'effort financier déployé dans ces domaines s'illustre aussi dans le soutien au CCAS*. Avec une hausse de 12 % de la subvention qui lui est allouée, celle-ci atteint le million d'euros (soit le tiers de son budget global). Le budget accompagne enfin largement la vie sociale associative. 430 000 euros de subvention sont ainsi accordés aux centres sociaux fidésiens et 107 000 euros à l'OFTA*.

LE RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Avec l'embauche d'un septième agent, l'acquisition de jumelles Eurolaser et la réorganisation des amplitudes horaires, la police municipale se donne les moyens d'assurer pleinement sa vocation de surveillance de proximité. Son action concerne la sécurité aux abords des écoles, sa présence dans les quartiers, les squares et parcs publics. Les échanges qu'elle peut tisser avec les habitants et les commerçants contribuent au maintien de la sécurité et de la tranquillité publique. Une étude est en cours pour évaluer le bien-fondé de la vidéoprotection.

MINI-LEXIQUE

- SAJ : Service actions jeunes
- Feder : Fonds européen de développement régional
- OSFB : Oullins Sainte Foy basket
- OFTA : Office fidésien tous âges
- CCAS : Centre communal d'action sociale
- CCCF : Centre culturel communal fidésien
- Sagyrc : Syndicat intercommunal du bassin de l'Yzeron